

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PREVENTION ROUTIERE 2006



Assemblée générale du 7 juin 2007

RENFORCER L'EDUCATION DES PLUS JEUNES

SOMMAIRE

Editorial du président	2
Le bilan des accidents de la route	4
Les actions de La Prévention Routière en 2006	6
L'éducation et la formation	
L'information et la sensibilisation	
Les études et recherches	
Les actions auprès des conducteurs responsables d'infractions	
Les actions en entreprises	
La vie de l'association	20
Les comités départementaux	
Les membres de l'association	
Les moyens humains et financiers	
L'organisation de l'association	23

→ Il y a cinq ans, La Prévention Routière avait pris l'initiative, avec d'autres associations, d'une pétition visant à exclure les infractions routières du bénéfice de l'amnistie présidentielle. Cette pétition, qui avait rassemblé 200 000 signatures, a été suivie d'effet puisque pour la première fois aucune infraction à la circulation routière (1) n'a été amnistiée en 2002. Surtout, cette action a eu un rôle important dans la prise de conscience par l'opinion publique et par les pouvoirs politiques de la nécessité d'agir contre les accidents de la route.

→ La politique volontariste mise en place depuis 2002, sous l'impulsion du président de la République, s'est traduite par une large mobilisation, une augmentation des moyens mis en œuvre par l'État dans la lutte contre l'insécurité routière et une plus grande efficacité de la chaîne contrôles/sanctions. Elle a permis d'épargner en cinq ans plus de 10 000 tués et près de 35 000 blessés graves, et elle a été soutenue par les associations et par les responsables publics, au-delà des clivages partisans.

→ La cérémonie de remise des Écharpes d'Or de La Prévention Routière s'est exceptionnellement déroulée au Palais de l'Élysée en novembre 2006. Elle a été pour notre association l'occasion de remercier le président de la République pour son action dans ce domaine.



→ Cette politique doit être poursuivie avec détermination et intégrer davantage que par le passé un volet prévention. C'est pourquoi La Prévention Routière a écrit à nouveau en début d'année 2007 aux candidats à l'élection présidentielle pour leur demander leurs intentions en matière de sécurité routière. Tous ceux qui ont répondu se sont prononcés sans ambiguïté contre l'amnistie des infractions au code de la route et pour la poursuite d'une politique volontariste et ferme de sécurité routière dans le prolongement de l'action menée depuis cinq ans.

→ Votre association veillera au respect de ces engagements par le nouveau président de la République élu et agira pour le développement dans notre pays d'une véritable culture de la prévention. Cette culture ne pourra s'étendre que grâce à un renforcement très significatif de l'éducation dès le plus jeune âge et de la formation des conducteurs. Deux domaines pour lesquels les initiatives prises au cours des dernières années ne se sont pas, à notre sens, suffisamment traduites dans les faits.

→ L'État toutefois ne peut tout faire et il est important que tous les acteurs de la société – en particulier les parents, les entreprises, les professionnels de santé et les collectivités locales – acquièrent eux aussi cette culture de prévention sans laquelle il ne sera pas possible de changer à long terme les comportements. Votre association est là pour les y inciter et les y aider en mettant à leur disposition de nouveaux outils comme ceux mis en place en 2006 et qui vous sont présentés dans ce rapport d'activité.

→ Comme le montrent les chiffres – hélas catastrophiques – des derniers mois, beaucoup reste à faire et La Prévention Routière a plus que jamais besoin du soutien de ses membres pour continuer à mener ce combat pour la vie.

Bernard Pottier, président de La Prévention Routière

[1] A l'exception des infractions au stationnement non gênant

10 000 VIES
SAUVEES EN 5 ANS

LE BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

BILAN COMPARATIF 2004/2006 DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

	2004	% 2004/2003	2005	% 2005/2004	2006	% 2006/2005
Accidents corporels	85 390	- 5,4 %	84 525	- 1,0 %	81 264	- 3,9 %
Tués	5 593	- 8,7 %	5 318	- 4,9 %	4 703	- 11,6 %
Blessés	108 366	- 6,2 %	108 076	- 0,3 %	102 291	- 5,4 %

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière
Bilan provisoire paru en janvier 2007

→ L'année 2006 a vu une nouvelle baisse du nombre d'accidents graves sur la route, avec 81 264 accidents corporels, 4 703 personnes tuées et 102 291 blessés. Sur le

fondement de résultats encore provisoires, l'Observatoire national interministériel de sécurité routière estime que cette amélioration a particulièrement bénéficié aux piétons et aux

motocyclistes. La modération des vitesses, la stagnation du trafic, mais aussi une baisse de l'alcoolisation au volant expliqueraient une grande partie des progrès enregistrés.

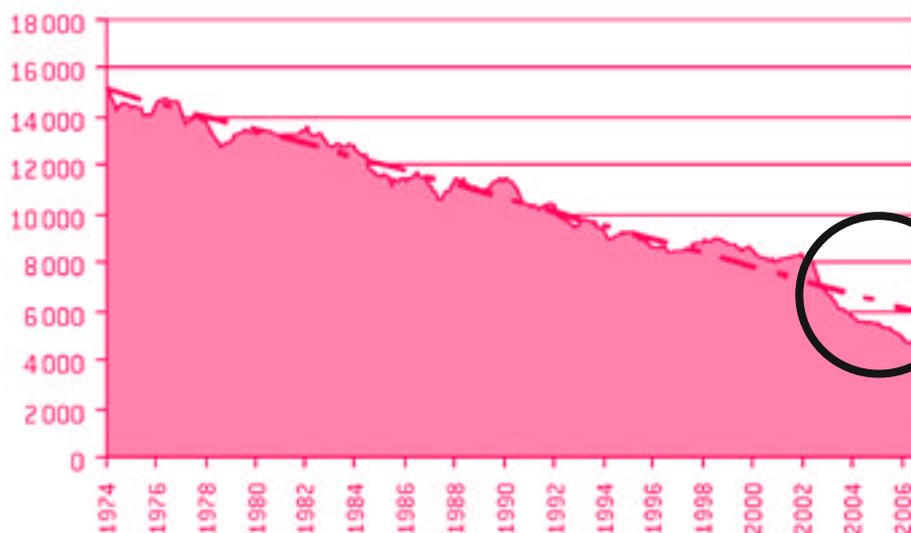
BILAN DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

→ Par rapport à la tendance à long terme (en pointillé), la baisse des accidents sur les routes françaises s'est accélérée ces 5 dernières années. Nous sommes passés d'un rythme annuel de 8 253 tués en 2001 à 4 703 tués en 2006, ce qui représente une baisse de 43 % soit plus de 3 500 vies épargnées chaque année. En termes de blessés, le rythme annuel est passé de 153 945 à 102 291 dans la même période, soit une diminution d'un tiers et 50 000 blessés évités par an.

→ Toutes les catégories d'usager, toutes les classes d'âge et toutes les catégories de route ont bénéficié de l'amélioration.

Parmi les progrès les plus remarquables entre 2001 et 2005 : le nombre de tués dans les

NOMBRE DE TUÉS À 30 JOURS (ESTIMATION SUR 12 MOIS GLISSANTS) DE JUIN 1974 À JUIN 2006



automobiles a diminué de 49 %, le nombre d'enfants tués entre 0 et 14 ans a diminué de 58 % et le nombre de tués dans les accidents avec alcool a diminué de 61 %.

À l'inverse, les progrès les plus faibles (mais toujours supérieurs à 27 %) s'observent pour les motocyclistes, les cyclomotoristes, les piétons, les cyclistes et les communes.

COMPARATIF EUROPÉEN

	Tués par million d'habitants en 2005	Nombre de vies sauvées en 2006 par rapport à 2001	Part des 18-25 ans dans le nombre de tués
Pays-Bas	43	200	18%
Suède	49	100	19%
Royaume Uni	56	300	26%
Allemagne	62	1 800	23%
France	75	3 500	29%
Espagne	85	1 900	22%
Union européenne (25)	86	12 000	21%
Portugal	91	800	22%
Italie	92	1 300	20%
Pologne	137	500	14%

Données de la Commission européenne 24 avril 2007

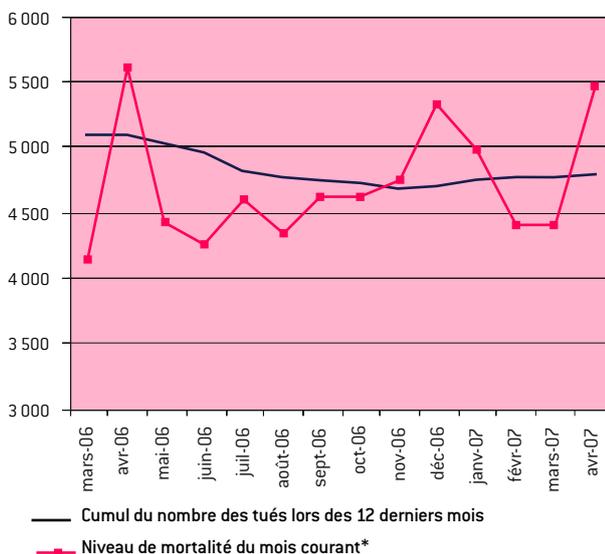
→ La priorité française de réduction de l'insécurité routière est partagée par tous les pays européens, la Commission européenne s'est assignée pour objectif de réduire de moitié le nombre de tués entre 2001 et 2010 (soit 25 000 tués de moins par an). Partant il

est vrai d'une situation plus mauvaise que la moyenne, la France est le pays qui a le plus contribué à cette baisse, avec 3 500 vies sauvées par an.

La comparaison avec les pays les plus performants montre néanmoins que des

progrès considérables peuvent toujours être réalisés en France dans la lutte contre les accidents de la route. Notre pays possède d'ailleurs avec l'Irlande la proportion de jeunes de 18 à 25 ans tués sur la route la plus élevée d'Europe.

ÉVOLUTION RÉCENTE DU NOMBRE DE TUÉS SUR LA ROUTE



* L'Observatoire national interministériel de sécurité routière exprime le niveau de mortalité de chaque mois en équivalent annuel corrigé des variations saisonnières et d'effet météo. Cette donnée permet de déterminer à quel niveau en base annuelle du nombre de tués sur les routes se situe le mois concerné.

RÉPARTITION DES TUÉS SELON LE MODE DE DÉPLACEMENT, LA CLASSE D'ÂGE, LA ROUTE EMPRUNTÉE en 2005

Autres usagers	2,1%
Usagers de PL	1,7%
Cyclistes	3,4%
Piétons	11,9%
Cyclomotoristes	6,7%
Motocyclistes	16,6%
Usagers de VL	57,6%
0-14 ans	2,7%
15-24 ans	27,9%
25-44 ans	30,9%
45-64 ans	19,4%
65 ans et plus	18,7%
Autoroutes	6,1%
Routes nationales	21,5%
Routes départementales	53,8%
Voies communales	18,6%

→ Dernière tendance

Alors que son évolution était favorable jusqu'en novembre 2006, le nombre de personnes victimes d'accidents de la route a augmenté significativement en décembre 2006, janvier et avril 2007. Cette aggravation, très

préoccupante, traduit à l'évidence un certain relâchement des conducteurs, peut-être dans la perspective d'une illusoire amnistie présidentielle. Le nombre de blessés est de même en forte progression.

LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

→ Depuis la création de La Prévention Routière, l'éducation aux risques routiers constitue l'une des missions essentielles de l'association. Ses actions éducatives sont multiples : interventions en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées mais aussi instituts médicaux spécialisés, centres d'aide par le travail...), mise à disposition de supports pédagogiques ou encore actions de formation. Ces actions éducatives, menées en étroite relation avec les inspections académiques, bénéficient de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

→ Coordonnées et mises en œuvre par les comités départementaux de l'association, les actions en milieu scolaire ont cette année concerné un peu plus de **1 350 000 enfants et adolescents** :

- exercices pratiques de maniabilité et de circulation en milieu protégé puis en milieu réel (piéton, vélo, cyclomoteur) ;
- exercices permettant de faire travailler les enfants et les jeunes sur la détection, l'analyse des dangers et les comportements à adopter pour réduire le risque lors de leurs déplacements à pied, en vélo, en cyclomoteur ou lorsqu'ils sont passagers de voiture ou de car.

→ La Prévention Routière dispose de 600 aires d'évolution (ou pistes d'éducation

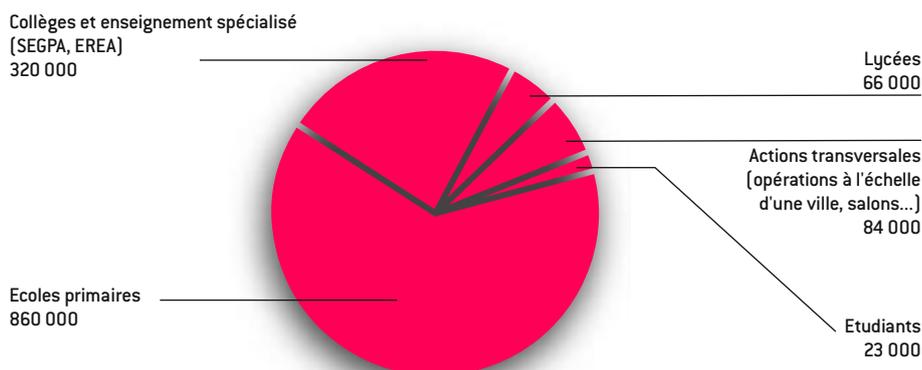
routière) réparties sur l'ensemble du territoire national et de 30 centres d'éducation routière, animés avec l'aide de représentants des forces de l'ordre (gendarmes, policiers, CRS) et, de plus en plus, avec le concours de fonctionnaires des collectivités locales ou de bénévoles de l'association.

→ La Prévention Routière a par ailleurs poursuivi son implication dans les actions conduisant à l'obtention du Brevet de sécurité routière (BSR). Plusieurs comités départementaux proposent aux adolescents une formation à la conduite d'un cyclomoteur qui dépasse très largement la formation pratique minimale obligatoire de cinq heures. Ces formations sont fréquemment organisées avec le concours d'auto-écoles et le soutien financier des conseils généraux.



RÉPARTITION DES ACTIONS ÉDUCATIVES EN MILIEU SCOLAIRE, ANNÉE 2006

TOTAL : 1 353 000



LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ALCOOL, CANNABIS ET CONDUITE

→ Ces dernières années, La Prévention Routière, avec le soutien des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a réalisé divers supports pédagogiques afin d'aider ses intervenants et les enseignants dans le cadre de leur mission d'éducation aux risques routiers.

→ En 2005, elle diffusait « Moduloroute », une série de 12 modules interactifs destinés aux adolescents, sur des thèmes clés de prévention routière et « Sur les pas de Tom et Lila », un support d'apprentissage de la circulation piétonne pour les enfants de grande section de maternelle, CP et CE1.

→ En 2006, La Prévention Routière a réalisé un nouveau support pédagogique sur un thème particulièrement sensible : « Alcool, cannabis et conduite ».

Destiné aux intervenants de La Prévention Routière, aux enseignants et infirmiers scolaires, ce nouveau support a pour objectif de les aider à animer un débat sur ce thème avec un groupe d'élèves.

Si la plupart des jeunes reconnaissent aujourd'hui les dangers de l'alcool au volant, ils sont en revanche encore nombreux à nier les dangers du cannabis. Pourtant, conduire sous l'effet du cannabis double le risque d'être responsable d'un accident mortel, comme c'est le cas avec un taux d'alcool dans le sang de 0,5 g/l. La combinaison cannabis et alcool est quant à elle explosive : elle multiplie le risque par 15 !^[2] Et les jeunes, fréquents consommateurs de ces deux produits, en sont les premières victimes.

Composé d'un CD-Rom, d'un DVD et d'un livret d'accompagnement pour l'enseignant, ce nouveau kit pédagogique a pour objectif d'amener les jeunes à exprimer leur opinion sur la question, à en débattre entre eux, à réfléchir sur leur propre consommation et à faire



émerger des solutions par la discussion.

Pour cela, « Alcool, cannabis et conduite » laisse largement la parole aux jeunes, avec des micro-trottoirs auprès de lycéens et étudiants, et des témoignages vidéo de jeunes gravement accidentés. Puis, des interviews d'experts, des animations, des activités interactives et des informations chiffrées permettent de corriger les idées fausses, d'apporter des connaissances et de proposer une réflexion sur les solutions à adopter pour ne pas mettre en danger sa propre vie, ni celle de ses passagers ou des autres usagers de la route. 10 000 exemplaires de ce kit pédagogique sont diffusés gratuitement par les comités départementaux de La Prévention Routière auprès des enseignants qui en font la demande. Ce support a été labellisé par la Mission de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT). Afin de toucher davantage de jeunes et de parents, une version de ce support adaptée à Internet sera mise en ligne dans le courant du premier semestre 2007. Un formulaire permettra aux utilisateurs de poser directement leurs questions aux formateurs de La Prévention Routière.

[2] Étude « Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière » (SAM). Coordination : Bernard Laumon – Inrets/UCBL/InVS Umrestte – 2005

1 350 000
ENFANTS ET ADOLESCENTS SENSIBILISÉS

LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006



LES ACTIONS DE FORMATION

LA FORMATION DES MONITEURS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

→ Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, La Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière relevant de divers organismes (essentiellement employés et policiers municipaux, mais aussi gendarmes, policiers nationaux et bénévoles). Pour former ces moniteurs, en 2006, La Prévention Routière a organisé et animé 28 stages de trois à cinq jours. Ce sont 404 moniteurs d'éducation routière qui ont ainsi été formés. De plus, 52 moniteurs ont suivi une journée de recyclage.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

→ Convaincus que la formation des enseignants constitue l'un des leviers essentiels du développement de l'éducation routière dans le cadre scolaire, plusieurs comités départementaux ont mis en place des formations à l'intention des enseignants.

POURSUITE DES RÉUNIONS RÉGIONALES D'ÉCHANGE SUR LE SUPPORT « AUTOPSIE D'UN ACCIDENT »

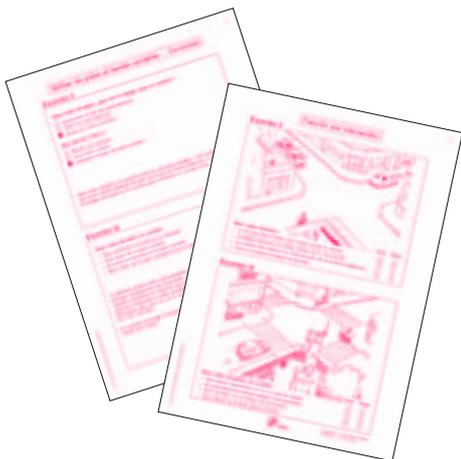
→ Initiées en 2004, ces réunions s'adressent plus particulièrement aux comités départementaux de La Prévention Routière mais sont néanmoins ouvertes aux enseignants et aux pôles animation des préfetures. Elles ont pour objectif d'échanger sur les concepts pédagogiques du support « Autopsie d'un accident » et de favoriser son utilisation. Depuis sa mise en place, 89 départements ont bénéficié de cette opération.

DES ACTIONS DESTINÉES À PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

→ Afin d'inciter les enseignants et plus largement l'ensemble de la communauté éducative à l'importance de l'éducation routière, La Prévention Routière a créé un « Espace éducation » sur son site Internet et participé une nouvelle fois au Salon de l'Éducation.



404
MONITEURS FORMÉS



POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE ÉDUCATION DU SITE INTERNET DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

→ L'Espace Éducation s'adresse aux enseignants et élèves de la maternelle au lycée. Il a pour objectifs de :

- faire connaître aux enseignants les activités et supports pédagogiques de l'association à destination du monde éducatif ;
- leur donner des conseils et des informations complémentaires en matière de prévention routière ;
- être un espace d'échanges.

Cette année, cet espace a été enrichi par la mise en ligne de fiches d'exercices téléchargeables sur le thème du déplacement à vélo. Ces fiches sont regroupées par thématiques et peuvent servir au primaire dans le cadre de l'Attestation de première éducation à la route (APER) et au collège pour la préparation de l'Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR).

En grandissant, les jeunes cyclistes s'adaptent progressivement à la complexité de la circulation, mais ils le font en prenant des risques nombreux et graves. Le rôle des éducateurs est de faciliter cette adaptation à l'environnement routier en leur faisant découvrir les dangers et les comportements les mieux adaptés dans chaque situation rencontrée.

Huit dossiers thématiques sont proposés en téléchargement au format PDF afin de pouvoir être imprimés et photocopiés.

Chaque dossier contient :

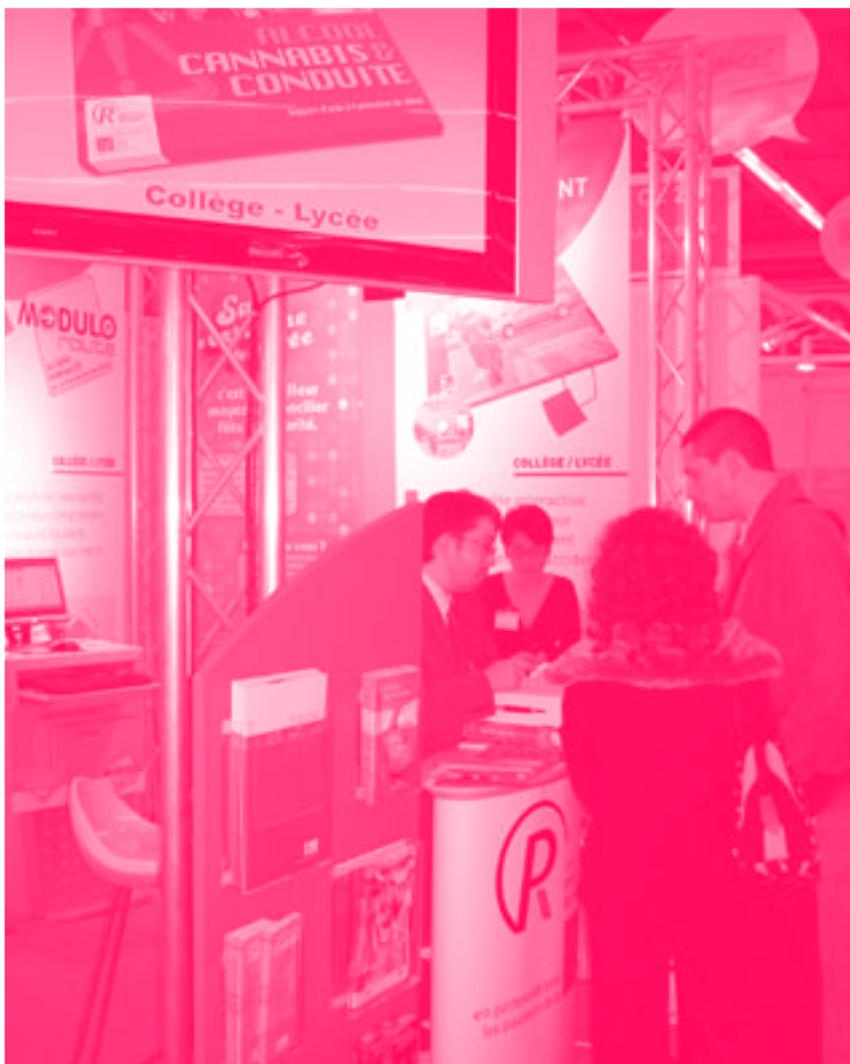
- une page d'introduction présentant les exercices ;
- une ou plusieurs pages d'exercices ;
- une ou plusieurs pages de correction.

Ces exercices viennent en complément des fiches d'animation et du DVD de la mallette « Bicyclette et sécurité ».

PARTICIPATION AU SALON DE L'ÉDUCATION

→ En novembre 2006 et en partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances, La Prévention Routière a participé pour la troisième année consécutive au Salon de l'Éducation (Paris Expo – Porte de Versailles). Elle y était présente dans la « Cité de l'Éducation », espace organisé par la Ligue de l'enseignement et s'adressant plus spécifiquement aux enseignants,

parents d'élèves, responsables de collectivités territoriales et d'associations éducatives. A cette occasion, outre les actions éducatives habituelles qu'elle mène, La Prévention Routière a présenté le nouveau support pédagogique qu'elle venait d'achever : « Alcool, cannabis et conduite ». Plus de **400 contacts qualifiés** d'enseignants ou directeurs d'établissements scolaires ont été enregistrés à cette occasion.



LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006



L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

POURSUITE DU PROGRAMME « PENSER À RENTRER EN VIE »

→ La Prévention Routière a poursuivi en 2006, avec le soutien de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le programme d'actions « Penser à rentrer en vie ». Ce programme de cinq ans (2004/2008) prévoit la réalisation régulière d'études et de recherches pour mieux comprendre le risque des jeunes, l'édition de nouveaux documents pédagogiques à l'intention des établissements scolaires et la réalisation d'actions et campagnes de sensibilisation.

LANCEMENT DU SITE WWW.PRIORITE-VOS-ENFANTS.FR

→ Ce site est le prolongement du colloque « Parents, enseignants, médias : quel rôle face à l'hécatombe des jeunes sur la route ? » organisé en octobre 2005 à Paris, qui avait démontré le rôle déterminant des parents en matière d'éducation routière. Il se veut une réponse à l'absence de documents sur ce thème à destination des parents. Ceux-ci peuvent trouver sur le site « **priorite-vos-enfants** » des conseils par tranche d'âge (de 0 à 20 ans) et par usage (piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager ou conducteur de voiture...), des jeux interactifs, des interviews d'experts ainsi qu'un programme relationnel destiné à les fidéliser et à les inciter à revenir régulièrement consulter les informations. Lors du lancement du site, le 21 septembre 2006, l'association a publié les résultats d'un sondage montrant que **les accidents de la route sont devenus la première cause d'inquiétude des parents**. Ceux-ci laissent d'ailleurs de plus en plus tardivement aller leurs enfants seuls à l'école (à l'âge de 10 ans en moyenne) et deux tiers des parents interrogés affirment refuser que leurs adolescents aient un cyclomoteur. A l'occasion



de ce lancement, une grande journée de sensibilisation des parents a été menée à la sortie de plus de 150 écoles en France par les comités départementaux de l'association. Le lancement du site s'est également accompagné d'une campagne publicitaire dans « Métro », « Le Journal du dimanche », « Le Monde », « Le Figaro », « Elle » et « Parents ». Un partenariat a également été noué avec la radio « Autoroute FM » qui diffuse chaque semaine une chronique différente sur le thème de l'éducation routière. Enfin, des contacts ont été établis depuis avec plusieurs **fédérations de parents d'élèves** afin d'étudier avec elles les moyens d'impliquer davantage les parents dans la prévention du risque routier.



« SAM, LE CAPITAINE DE SOIRÉE »

→ Le matériel de sensibilisation a été réactualisé et modernisé en 2006 et intègre désormais l'appellation générique « Sam » mise en place par les pouvoirs publics. Il a été largement diffusé par les comités départementaux de l'association (150 000 éthylo-tests, 30 000 affiches, 200 000 sous-bocks, 11 000 tee-shirts...) au cours des **1 200 soirées organisées**, dont la moitié en discothèque, un quart dans les soirées étudiantes et le restant dans les bars et fêtes locales. Au total, plus de **2 700 jeunes bénévoles** (dont 1 100 nouveaux en 2006) ont apporté leur concours à La Prévention Routière pour inciter les jeunes, lors de leurs sorties, à choisir parmi eux celui qui ne boit pas pour raccompagner les autres en toute sécurité. Le 25 novembre 2006, une « **3^e nuit des**



« Capitaines de soirée » a été organisée simultanément dans 85 départements, avec la diffusion dans les discothèques participantes d'un quizz de prévention sur le thème de l'alcool et de la conduite. L'animateur Cauet a, cette année encore, parrainé l'opération en animant le quizz et en étant présent dans l'une des discothèques dans les Vosges. Le même jour, dans une vingtaine de grandes villes, une opération a été menée dans les bars au cours de l'après-midi pour rappeler aux jeunes la nécessité de désigner en amont leur « Capitaine de soirée ». A l'occasion de cette 3^e nuit, des partenariats ont été noués avec Fun radio et avec « Métro » qui ont diffusé à plusieurs reprises des messages de prévention. Enfin, le site www.rentrerenvie.fr a été entièrement revu en 2006. Il s'adresse désormais non seulement aux jeunes pour leur donner des conseils visant à concilier fête et conduite, mais également aux associations étudiantes pour leur donner la possibilité de commander du matériel de sensibilisation et à ceux qui souhaitent devenir bénévoles au sein de l'association.

DEUX NOUVELLES CAMPAGNES D'AFFICHAGE

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE MET EN AVANT LES « BONS » CONDUCTEURS

→ Depuis trois ans, le comportement des Français au volant s'est considérablement modifié. Ceci s'explique, comme l'a montré une étude réalisée en 2004 par La Prévention Routière, en large partie par la « peur du gendarme » et l'augmentation du nombre de contrôles sur les routes, mais aussi – et cela est plus important sur le long terme – par une véritable prise de conscience par les Français de leur responsabilité au volant. C'est pourquoi, dans cette campagne lancée au mois de janvier, La Prévention Routière a décidé de mettre en avant les bons conducteurs qui, pour les principaux facteurs de risques que sont l'alcool, la vitesse, le non-port de la ceinture et le téléphone portable, ont adopté de nouvelles habitudes de conduite.

LA ROUTE EST RÉSERVÉE À TOUS, PARTAGEONS

→ Si le nombre d'accidents a fortement baissé au cours des dernières années, cela a été moins le cas en milieu urbain, en particulier pour les usagers les plus vulnérables où le nombre de piétons et d'usagers de deux-roues tués ou blessés a baissé deux fois moins vite que celui des automobilistes. C'est pourquoi La Prévention Routière a souhaité au mois de juillet lancer une campagne sur le **partage de la route** et pointer la mauvaise foi des usagers qui rejettent toujours sur l'autre la responsabilité de la gêne ou du danger. L'affiche rappelle que nous sommes tous tour à tour piétons, conducteurs de deux-roues ou automobilistes et qu'il est donc nécessaire de prendre en compte l'autre et d'établir des rapports harmonieux. Ces deux campagnes ont été chacune diffusées dans 300 villes de France et par le relais des comités départementaux de l'association.



LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT

SENSIBILISATION SUR LES AUTOROUTES

→ La Prévention Routière a mené en 2006 deux nouvelles opérations de sensibilisation avec l'Association des sociétés françaises d'autoroutes et d'ouvrages à péage (ASFA). La première, au mois de mai, était le prolongement de la campagne menée en 2005 sur le thème de la fatigue. Pendant le week-end de l'Ascension 2006, les deux partenaires, rejoints par Total et AGF, ont diffusé gratuitement sur les autoroutes un dépliant d'informations et de conseils sur la fatigue au volant (comment repérer les signes de fatigue, comment la combattre, quand et où s'arrêter...). Ce dépliant comprenait également des conseils donnés par un kinésithérapeute pour bien se détendre et se retonifier pendant la pause. **La fatigue est responsable d'un accident mortel sur trois sur autoroute** et elle concerne tout le monde, quel que soit son âge. D'où l'intérêt de ce dépliant diffusé à 800 000 exemplaires.

La deuxième campagne, menée au mois de décembre, a consisté en la distribution, par les patrouilleurs des Sociétés d'autoroutes, de 25 000 gilets de sécurité aux automobilistes en situation de panne ou d'assistance. Ces gilets permettent en effet à un piéton d'être visible de jour à 300 m au lieu de 100 m (les piétons représentent 1 victime mortelle sur 8 sur autoroute). Selon un sondage publié par les deux partenaires, 94 % des Français reconnaissent d'ailleurs l'intérêt du gilet en cas de panne, mais 47 % seulement déclarent en posséder et 12 % l'utilisent en cas de besoin. Parallèlement à cette campagne, La Prévention Routière a demandé aux pouvoirs publics de rendre obligatoire la présence, dans chaque voiture, de deux gilets de sécurité.



CE QUI A CHANGÉ DANS LE CODE DE LA ROUTE

→ En cinq ans, près de 350 nouvelles mesures réglementaires ont été adoptées dans le code de la route. Or, près de la moitié des conducteurs déclarent n'avoir jamais révisé leur code de la route depuis l'obtention de leur permis.

Partant de ce constat, La Prévention Routière et Aréas Assurances ont édité la brochure « Ce qui a changé dans le code de la route depuis cinq ans ». Pratique et pédagogique, cette brochure de 16 pages regroupe des informations par thème (alcool et cannabis, vitesse, casque et ceinture de sécurité, accès à la conduite, procédures et peines complémentaires). En dernière page, un quizz invite les lecteurs à tester leurs connaissances. Cette brochure a été éditée à 350 000 exemplaires et diffusée par les comités départementaux de l'association.

UNE CAMPAGNE SUR LES DANGERS DU TÉLÉPHONE EN VOITURE

→ La Prévention Routière a été la première à alerter, dès 1999, sur les dangers du téléphone portable au volant. Elle s'est associée au cours de l'été 2006 à la campagne initiée par l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM) et la Sécurité routière pour inciter les conducteurs à mettre leur portable sur messagerie lorsqu'ils conduisent. Le message « Au volant, c'est ma messagerie qui répond » a été diffusé pendant l'été sur les principales radios et dans une brochure d'information.

250 000 GILETS DE SECURITE DIFFUSES



LES OPÉRATIONS GRAND PUBLIC

OPÉRATION « DÉPART EN VACANCES »

→ En partenariat avec Bosch, La Prévention Routière a proposé aux automobilistes, du 1^{er} juin au 15 juillet, un **contrôle gratuit** de l'état de leur véhicule portant sur le **freinage et les pneumatiques, l'éclairage et la visibilité, le moteur et les niveaux**. Les conducteurs avaient la possibilité, dans l'un des 140 Bosch Car Services, de participer à l'opération. Cette campagne a été l'occasion pour l'association de rappeler aux conducteurs quelques conseils de prudence avant les grands départs en vacances.

MONDIAL DE L'AUTO

→ Avec le concours de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), La Prévention Routière a participé à cet événement qui a accueilli, au début du mois d'octobre, 1,4 million de visiteurs. L'association proposait sur son stand de participer à un test de connaissances du code de la route, de faire contrôler sa vue et de participer à un concours de slogans ou d'idées sur le thème de la sécurité routière.

Des bornes interactives en libre accès présentaient les trois sites Internet de



l'association (www.preventionroutiere.asso.fr ; www.rentrerenvie.fr ; www.priorite-vos-enfants.fr) et l'outil interactif « Moduloroute ». Des animations étaient également proposées pour sensibiliser le public sur les risques de l'alcool et de la conduite (avec des lunettes simulant l'alcoolémie). Les visiteurs étaient également invités à soutenir l'association.

« LUMIÈRE ET VISION »

→ L'édition 2006 des semaines « Lumière et Vision », menée en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (Asnav), Bosch et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), a permis de contrôler **132 000 véhicules** répartis sur un peu moins d'un millier de points de contrôle et dans 75 départements. A cette occasion, La Prévention Routière proposait également aux conducteurs un **test de leur vue**.

LES ÉCHARPES D'OR

→ Neuf collectivités locales ont cette année été récompensées lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 23 novembre au **Palais de l'Élysée en présence du président de la République**, Monsieur Jacques Chirac, de représentants des collectivités locales lauréates et des 101 comités départementaux de La Prévention Routière. En 2006, 113 collectivités locales ont participé au concours (5 conseils généraux et 108 collectivités locales dans 55 départements).



PALMARES

Palmarès 2006 des « Écharpes d'Or »

PAR CATÉGORIES

Communes de moins de 1 000 habitants
PRÉMONT (Aisne)

Communes de 1 000 à 10 000 habitants
MOUANS-SARTOUX (Alpes-Maritimes)

Communes de 10 000 à 50 000 habitants
LA GARDE (Var)

Communes de plus de 50 000 habitants
METZ (Moselle)

Conseils généraux ou Conseils régionaux
CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE (Indre)

PRIX SPÉCIAUX 2006

« **Conseils d'Enfants et de Jeunes** »

Ex aequo

BRÈMES-LES-ARDRES (Pas-de-Calais)

Et

SAINT-AVERTIN (Indre-et-Loire)

« **Actions en direction des deux-roues motorisés** »

MONTAIGU (Vendée)

Prix spécial du jury

AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)

LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006



LES DOCUMENTS D'INFORMATION

UNE NOUVELLE COLLECTION DE DÉPLIANTS ET DE PANNEAUX D'INFORMATION

→ La Prévention Routière a entièrement revu en 2006 sa collection de dépliants d'information qui comprennent désormais un bon de soutien à l'association. Deux nouveaux dépliants ont également été créés : « Santé et conduite » et « Signification des panneaux de signalisation ». De même, la collection de panneaux d'exposition a été refondue et comprend de nombreux schémas. Ces documents sont largement utilisés par les comités départementaux au cours de séances éducatives dans les établissements scolaires et lors de manifestations publiques.

MONTÉE EN PUISSANCE DE WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR

→ Le site institutionnel de l'association reçoit désormais plus de 35 000 visites par mois. Les rubriques les plus consultées sont « Se documenter », « L'espace éducation » et « Le fil d'information ». Trois mille cinq cents personnes sont abonnées à la **newsletter mensuelle**, et l'adhésion et le don en ligne sont désormais possibles.

→ Au mois de mai, l'association a remis à jour sa rubrique « Voyager en Europe » qui présente, pour les 14 pays les plus fréquentés par les Français, une fiche détaillée sur les règles de conduite sur la route. Nouveauté cette année, une fiche « Voyager à Paris » traduite en cinq langues s'adresse également aux voyageurs étrangers devant se rendre dans la capitale française.



→ Du 15 juin au 30 septembre, La Prévention Routière a également invité les internautes à participer au **concours de photos « La route insolite »**, consistant à envoyer ses clichés de vacances présentant un panneau, une signalisation ou une situation en rapport avec la route, surprenante ou insolite.

« CIRCULER AUTREMENT »

→ Proposé sur abonnement à tous les acteurs de prévention et aux adhérents, « Circuler autrement » a été diffusé à 12 000 exemplaires et compte 8 300 abonnés payants. Plusieurs sujets d'enquête ont été abordés en 2006 :

- la vigilance ;
- les victimes d'accident ;
- les idées intéressantes à l'étranger ;
- les engins agricoles ;
- l'influence de l'infrastructure sur les comportements.

« ACTION AUTO-MOTO » ET « LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS L'ENTREPRISE »

→ La Prévention Routière collabore à la rédaction de ces deux magazines. « Action Auto-Moto » est édité par le groupe Hachette Filipacchi. Ce mensuel de l'automobile est proposé par abonnement aux adhérents de La Prévention Routière qui le souhaitent. Ils reçoivent alors une version comprenant un cahier de quatre pages qui leur est destiné.

→ Quant à « La Prévention Routière dans l'entreprise », revue juridique éditée par la Société d'éditions et de protection route (SEPR), elle est particulièrement lue par les PME et PMI. Les articles consacrés à la prévention du risque routier sont élaborés par l'association.



VISITEZ

WWW.PREVENTIONROUTIERE.ASSO.FR



« PRUDENCE MAG »

→ La Prévention Routière et AGF éditent depuis 2005 le magazine « Prudence mag » destiné aux familles. Tiré entre 300 000 et 1 million d'exemplaires selon les numéros, il aborde chaque trimestre un sujet différent de sécurité routière (la courtoisie, les adolescents, le développement durable). Deux numéros spéciaux sur « Les deux-roues motorisés » et « Les enfants en voiture » ont également été diffusés par le relais des comités départementaux de La Prévention Routière et les agents généraux d'assurances d'AGF.

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE

→ En 2006, 25 communiqués et dossiers de presse ont été diffusés et trois conférences de presse organisées, auxquels s'ajoute l'opération « Sortie des écoles » menée à l'occasion du lancement du site www.priorite-vos-enfants.fr. Les informations qui ont été les plus reprises concernent « Priorité vos enfants », « La 3^e nuit des Capitaines de soirée », la brochure « Ce qui a changé dans le code de la route depuis 5 ans », le palmarès des « Écharpes d'Or » et la campagne sur le gilet de sécurité. Pour l'opération « Priorité vos enfants » par exemple, 500 retombées presse ont été obtenues dont 200 dans la presse quotidienne régionale et 160 sur les radios locales. Les principales radios nationales et les titres de presse familiale et féminine ont également largement relayé l'opération.

« La 3^e nuit des Capitaines de soirée » a elle aussi suscité près de 300 retombées presse dont les journaux télévisés de TF1 et de France 2.

Plus globalement, les comités départementaux obtiennent d'année en année davantage d'articles dans les médias locaux.

LE SERVICE COURRIER JURIDIQUE ET TECHNIQUE

→ Ce service a répondu à 2 000 demandes écrites (courriers et mails) d'adhérents et du grand public et à 800 appels téléphoniques. Nombre de ces demandes ont concerné la verbalisation des excès de vitesse et, dans une moindre mesure, la mauvaise utilisation des feux (dont le clignotant) et les problèmes engendrés par la circulation des motos et des poids lourds. Ce service a également élaboré et validé l'ensemble des informations juridiques diffusées par l'association (dépliants, articles de presse et site Internet).

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

→ Le centre de documentation a répondu à 3 500 demandes dont les deux tiers provenaient d'interlocuteurs externes à l'association. Les questions les plus fréquentes portent sur les campagnes de communication, la politique de sécurité routière menée en France et en Europe, l'alcool et les drogues au volant, et l'enfant en voiture. Outre la gestion du fonds documentaire et des périodiques, le centre de documentation possède un système de veille sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs du Centre national et des comités départementaux sur l'actualité de la prévention des accidents de la route.

LES PARTENAIRES

→ En 2006, vingt partenaires ont soutenu l'association en lui apportant une aide précieuse pour la mise en place d'actions de prévention. Quatre nouveaux partenaires (Norauto, MMA Assurances, Areas Assurances, ALD Automotive) ont rejoint La Prévention Routière.



LES ACTIONS DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2006

LES ÉTUDES ET RECHERCHES

ACTIVITÉS DU CONSEIL MÉDICAL DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2006

→ Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux études et recherches de l'association.

● Le conseil médical a élaboré et diffusé un **support pédagogique** pour favoriser un enseignement **sur les causes des accidents de la circulation et leur prévention** au cours des études de médecine. L'ensemble des facultés de médecine a reçu ces supports et les enseignants et étudiants peuvent les télécharger librement sur le site Internet de l'association. Une traduction en anglais a été réalisée et devrait être validée et diffusée en 2007.

● Dans le même esprit, et sous l'impulsion du docteur Charles Mercier-Guyon, secrétaire du conseil médical, l'association a édité une brochure de 36 pages intitulée « **Le Médecin et son patient conducteur** » afin de donner aux médecins les informations pratiques sur les aspects médicaux liés à la conduite. Tout d'abord disponible en téléchargement sur le site Internet de l'association, cette brochure a été publiée à plus de 250 000 exemplaires pour être adressée début 2007 à l'ensemble des médecins français (grâce au concours de la Fédération française des sociétés d'assurances et au soutien du conseil de l'ordre des médecins).



CONSEIL MÉDICAL

COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Président

Pr Jean-François CAILLARD
professeur des Universités, praticien hospitalier, service de médecine du travail et des maladies professionnelles

Membres

Pr Alain BERGERET
médecine et santé au travail, recherches épidémiologiques transport, travail et environnement

Pr Maurice CARA
médecine d'urgence, commission médicale de l'aviation civile, membre de l'Académie nationale de médecine

Pr Jacques-Pierre CHEVALERAUD
ophtalmologiste, agrégé du Val-de-Grâce, ancien médecin-chef de l'aviation civile

Pr Sylvain DALLY
professeur de toxicologie et de médecine légale, ophtalmologie

Pr Étienne FOURNIER
toxicologie

Dr Marcel GARNIER
médecin-conseil Groupe Médéric Innovation Santé

Dr Damien LEGER
pathologies du sommeil et de la vigilance (Hôtel-Dieu, Paris)

Pr Jean MURAT
membre de l'Académie de chirurgie générale, fondateur services des urgences (1965), expert honoraire à la Cour de cassation

Pr Alain PATEL
chirurgie orthopédique

Pr René-Claude TOUZARD
chirurgie orthopédique et traumatologique, membre de l'Académie de chirurgie

Secrétaire

Dr Charles MERCIER-GUYON
médecin légiste, médecin du sport, directeur médical du Centre d'études et de recherches du trafic



LES ÉTUDES 2006, FINALISÉES OU EN COURS

- La Prévention Routière a réalisé une étude sur les relations entre les différentes catégories d'usagers (piétons, motocyclistes, cyclomotoristes, automobiles, conducteurs de véhicules utilitaires, en région parisienne, et dans les agglomérations de Lille, Tours et Marseille). Cette étude a permis de recenser les principaux griefs formulés par les catégories d'usagers vis-à-vis des autres, mais aussi de décrire les contraintes et le vécu de chacun. Les résultats de l'étude ont été utilisés à l'occasion d'une campagne de sensibilisation pendant l'été 2006.
- En partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances, et la Fédération des associations de la route pour l'éducation (Fare), une étude sur les méthodes pédagogiques permettant de sensibiliser des publics jeunes « difficiles » (c'est-à-dire ayant des difficultés à s'insérer socialement et professionnellement : problèmes d'apprentissage, déscolarisation précoce, conduites à risque...). Sept structures

éducatives spécialisées du réseau Fare ont participé avec leurs équipes de formateurs à cette démarche expérimentale : Feu Vert (Brest), SFM-AD (Stains), FIT - Formation (Clermont-Ferrand), Ader (Brive-la-Gaillarde), APS-CJ (Hyères), ACR (Conflans-Sainte-Honorine) et JDLC (Fontenay-aux-Roses). Les supports pédagogiques « Autopsie d'un accident » et « Moduloroute » ont été expérimentés et évalués et les enseignements tirés de cette étude serviront à La Prévention Routière pour concevoir des outils pédagogiques encore plus efficaces.

- En partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances, une enquête a été réalisée sur le comportement des filles et des garçons entre 18 et 25 ans face au risque routier. Cette enquête, qui s'est déroulée à Lille, Limoges et Toulouse, a conclu à la persistance très forte des stéréotypes masculin et féminin concernant la conduite automobile et a proposé des axes de communication pour sensibiliser les jeunes conducteurs.
- Une enquête a été réalisée auprès de

800 parents sur leur perception des risques routiers de leurs enfants et leur connaissance des différentes réglementations les concernant. Les résultats de cette enquête ont été diffusés lors du lancement du programme éducatif « Priorité vos enfants » (avec la Fédération française des sociétés d'assurances).

- La Prévention Routière a par ailleurs apporté sa contribution à différentes commissions techniques nationales : commissions du Conseil national de la sécurité routière, Conseil national des transports, commission de normalisation des éthylotests, groupe de travail sur le « code de la rue », commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers.



LES ACTIONS DE LA PREVENTION ROUTIERE EN 2006

LES ACTIONS AUPRES DES CONDUCTEURS RESPONSABLES D'INFRACTIONS

→ La Prévention Routière Formation, association fondée par La Prévention Routière et présidée par Mme Sylvie Lotteau-Croquin, magistrat honoraire, est agréée dans 96 départements. Elle organise **des stages de sensibilisation** aux causes et conséquences des accidents de la route qui concourent au changement de comportement des conducteurs. Ces stages s'inscrivent soit dans le cadre de la loi du 10 juillet 1989 sur le permis à points, permettant au titulaire du permis de conduire d'obtenir la reconstitution partielle de son capital initial de points, soit dans le cadre de l'alternative à la sanction pénale décidée par le procureur de la République.

→ La pédagogie de La Prévention Routière Formation repose sur le constat que les infractions et les accidents qui en résultent ne se produisent pas par ignorance de la réglementation ou par incapacité à diriger un véhicule. Aussi, La Prévention Routière Formation propose aux conducteurs **une réflexion sur leurs attitudes par rapport à la conduite qui sont à l'origine de leurs comportements**. Autour d'un apport de connaissances, s'effectue un travail psychologique tendant à amener les intéressés – par le recueil d'informations,

par l'échange de vues, par la prise en compte des réalités physiques de la conduite et des difficultés relationnelles qu'elle suscite – à évacuer leurs préjugés et à concevoir les problèmes routiers autrement.

→ Toutes les formations sont conduites par deux animateurs spécialisés, l'un titulaire d'un diplôme de psychologie et l'autre d'un brevet d'aptitude à la formation des moniteurs (BAFM), ayant reçu une formation spécifique dispensée par le ministère des Transports dans le cadre de l'INSERR (Institut national de la sécurité routière et de la recherche). La Prévention Routière Formation fait appel à plus de 25 de ces animateurs.

En 2006, près de 130 000 conducteurs ont bénéficié de stages de recyclage dans toute la France, dont **36 498** se sont adressés à La Prévention Routière Formation. Parmi les stagiaires accueillis, **20 018** souhaitent reconstituer leur capital de points (dont 2 590 conducteurs novices) et **9 480** bénéficiaient d'une mesure alternative aux poursuites pénales.

D'autres stages de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre de la procédure pénale se développent. Ainsi, depuis fin 2002, le procureur de la République peut proposer une « composition pénale » à une personne qui reconnaît avoir conduit sous l'emprise d'un état alcoolique. Plusieurs juridictions ont fait appel à La Prévention Routière Formation pour mettre en place des stages spécifiques qui ont accueilli plus de 5 000 conducteurs.

→ Tous ces stages ont prouvé leur efficacité. **Les évaluations de ces formations font ressortir pour les conducteurs qui suivent une prise de conscience des risques, une modération de la vitesse, un port systématique de la ceinture et une meilleure compréhension des règles.** Ils contribuent sans aucun doute à développer la culture de prévention préconisée depuis tant d'années par La Prévention Routière et à réduire le nombre de tués et de blessés sur nos routes. C'est dans cet esprit que la loi du 12 juin 2003 relative au renforcement de la lutte contre la violence routière prévoit la faculté donnée au juge de condamner un prévenu ou un contrevenant, pour certaines catégories d'infractions, à titre de **peine complémentaire** et à ses frais, à un **stage de sensibilisation à la sécurité routière** de deux à cinq jours. Il en est notamment ainsi dans les cas d'homicides ou de blessures involontaires, de délit de grande vitesse, d'alcoolémie de plus de 0,8 g/l dans le sang... En 2006, 1 851 personnes ont participé à un stage à La Prévention Routière Formation au titre de la peine complémentaire. Ces stages peuvent être également ordonnés par le juge de l'application des peines chargé de la mise à exécution d'un sursis avec mise à l'épreuve ou d'un travail d'intérêt général (2 515 stagiaires en 2006).

LES ACTIONS EN ENTREPRISES

→ Les déplacements routiers réalisés dans le cadre d'une activité professionnelle continuent à représenter une activité risquée pour les salariés. A partir des dernières statistiques connues, ainsi sur 914 accidents du travail mortels déclarés en 2005, 134 se sont produits lors de la conduite d'un véhicule. En plus de ces accidents mortels déclarés lors de la réalisation d'une mission professionnelle, viennent s'ajouter 389 décès survenus lors d'un trajet entre le domicile et le lieu de travail. Ainsi, en additionnant les accidents mortels en mission et en trajet, on constate que **la conduite automobile est à l'origine de 523 accidents mortels déclarés** auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie et en fait **la première cause des accidents mortels du travail**.

Par ailleurs, les accidents qui sont arrivés en conduisant un véhicule ont entraîné 78 860 déclarations d'accident du travail avec arrêt et 9 698 déclarations d'accident du travail avec une incapacité permanente.

→ Afin d'accompagner les entreprises, les collectivités locales et les services de l'État dans leur politique qualité/sécurité, La

Prévention Routière Formation met en œuvre différentes **actions qui visent à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la route** auxquels sont exposés les salariés.

Il s'agit notamment de :

- diagnostics du risque routier (en conformité avec le « document unique » d'analyse des risques) ;
- journées de formation pour les conducteurs (théorique ou pratique) ;
- journées de conseil à la gestion du risque circulation (en conformité avec le « Guide des bonnes pratiques de prévention » élaboré par l'INRS).

En 2006, le Centre national et 30 comités départementaux ont organisé ce type d'opérations dans des entreprises. Cela représente 216 journées d'action qui se sont déroulées sur tout le territoire national et plus de 3 738 salariés ont ainsi été directement impliqués dans la prévention du risque circulation au travail pendant au moins une journée.

→ Les principales opérations se sont déroulées en 2006 dans les entreprises suivantes : Arcelor technologies et System, BASF, Bayard Presse, Cemex, Cetim, Citroën V.S., CNPP, Cram, Elyo, Esso, GMF Assurances, Groupe Total, Inra, Oracle, Teama, Toyota France,



Urssaf, Xerox... Il faut également rappeler que les PME-PMI s'investissent de plus en plus dans la prévention de ce risque en raison de leur fragilité face à l'éventuelle perte de l'un de leurs principaux collaborateurs. Le magazine « La Prévention Routière dans l'entreprise » se fait régulièrement l'écho des actions de prévention les plus significatives. En partenariat avec les Caisses régionales d'assurance maladie et dans plusieurs villes de France avec la Chambre de commerce et d'industrie, La Prévention Routière Formation poursuit son action pour que le risque routier soit systématiquement intégré dans les démarches de prévention du secteur professionnel.

250 ENTREPRISES
CONSULTENT LA PREVENTION ROUTIERE FORMATION

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

→ Présents dans chaque département métropolitain et dans plusieurs départements et territoires d'outre-mer, les comités de l'association sont non seulement des opérateurs quotidiens d'éducation routière et de sensibilisation aux risques de la circulation, des relais efficaces des actions nationales, telles que « Capitaine de Soirée », « Lumière et Vision », « Les Écharpes d'Or »... mais aussi des prescripteurs reconnus d'actions innovantes. Une présence au plus près de la population et des acteurs locaux permet de proposer des solutions et des opérations adaptées aux spécificités locales.

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2006 PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

- Stages pour les conducteurs « seniors » et développement des séances de sensibilisation pour le piéton âgé.
- Organisation d'un colloque départemental sur le thème « le médecin et le conducteur ».
- Interventions radiophoniques thématiques de sensibilisation et rappel des conseils de prudence lors des moments clés de l'année [réveillon, départs en vacances...].

- Actions de sensibilisation dans les entreprises ainsi qu'en direction des agents des collectivités territoriales.
- Participation à des réunions extra-municipales sur des aménagements de la circulation et des déplacements.
- Participation au forum des associations pour présenter les actions de La Prévention Routière.
- Opération « Louis d'Or » pour distinguer les conducteurs prudents et responsables.
- Journées d'information et de sensibilisation le week-end dans les centres commerciaux permettant de toucher un très large public.
- Opérations de sensibilisation des parents à la sécurité routière à la sortie des écoles primaires.
- Participation à des commissions thématiques sur l'alcool, la vitesse... à la Préfecture pour conduire des actions communes.
- Actions de sensibilisation en maison d'arrêt de délinquants routiers.



VIDEO

Les piétons âgés de 65 ans et plus représentent la moitié des piétons tués en France. Pour cette raison, La Prévention Routière, à l'initiative de son comité de Seine-Saint-Denis, a réalisé un film de sensibilisation sur ce sujet. Ce film de 13 minutes a pour vocation d'être utilisé pour introduire un débat avec un groupe de seniors sur ce thème. La première partie du film est articulée autour de l'analyse d'un cas concret d'accident (traversée avec manque de visibilité) commenté par un formateur de La Prévention Routière. Dans sa deuxième partie, l'interview d'un médecin permet de mieux cerner les difficultés physiologiques rencontrées par les seniors. Enfin, le film examine plusieurs exemples de situation de déplacement.





LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

LES MEMBRES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION

→ De ses adhérents, donateurs, soutiens et légataires, personnes physiques et morales, La Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et de sa légitimité, ce qui lui permet d'être un opérateur d'actions de prévention et une organisation militante reconnue et écoutée. Ainsi, en 2006, l'association a bénéficié de près de 200 000 contributions financières provenant de particuliers et d'entreprises.

La baisse continue du nombre d'accidents et de tués sur les routes en France ne doit pas laisser supposer que le combat est gagné mais penser, au contraire, que la lutte contre l'insécurité routière reste toujours une priorité dans laquelle l'association a son rôle à jouer. La mise en place de nouvelles technologies pour verser des cotisations et dons (prélèvement automatique, paiement sécurisé par Internet) conjuguée à des modes de recrutement et de communication modernes a permis de faire connaître l'association à des adhérents et donateurs plus jeunes.

Le recrutement de proximité a été également développé puisque les comités départementaux vont désormais davantage à la rencontre du public pour lui proposer de soutenir la cause de l'association.

Il a enfin été proposé aux adhérents et donateurs, dont la fidélité doit être soulignée et remerciée, de parrainer un proche pour que vive, au travers de ceux-là aussi, le combat mené depuis près de 60 ans par La Prévention Routière.



→ Le conseil d'administration de l'association a créé en 2006 une nouvelle distinction dans l'ordre du Conducteur : la Grande Médaille. Cette distinction honorifique attribuée par le Conseil de l'ordre du Conducteur de La Prévention Routière a ainsi distingué depuis un an à 7 000 conducteurs titulaires de la Palme de diamant pour leur conduite prudente et responsable, faisant d'eux ainsi des ambassadeurs de l'association.



200 000
DONS ET ADHESIONS

LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

LES COLLABORATEURS DE L'ASSOCIATION

→ Au 31 décembre 2006, l'effectif était de 265 salariés (contre 271 en 2005). Sur ces 265 postes, 104 sont à temps plein et 161 sont sous contrats à temps partiel. 133 salariés sont cadres et 121 non-cadres. A l'effectif non-cadre, il convient d'ajouter 11 contrats à durée déterminée et/ou aidés par l'Etat (CES, CEC, contrats de qualification). En 2006, 48 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris, et 217 dans les comités départementaux. En 2006, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 7 952 571 euros.

→ Animé par un président bénévole, chaque comité départemental est constitué d'un directeur, salarié à temps partiel, et de son secrétariat. En 2006, 10 nouveaux présidents de comité ont été nommés par le conseil d'administration. 11 directeurs et 17 secrétaires ont quitté leurs fonctions et ont été remplacés.

→ Près de 1 400 délégués bénévoles apportent leur temps, leur soutien et leurs compétences aux comités départementaux. Ils constituent un appui indispensable à l'équipe salariée des comités.

→ Comme chaque année, une attention particulière a été apportée à la formation professionnelle continue. En 2006, les actions inscrites au plan de formation ont représenté 1,75 % de la masse salariale. Le séminaire annuel de formation des nouveaux directeurs a été organisé au Centre national en janvier 2007.

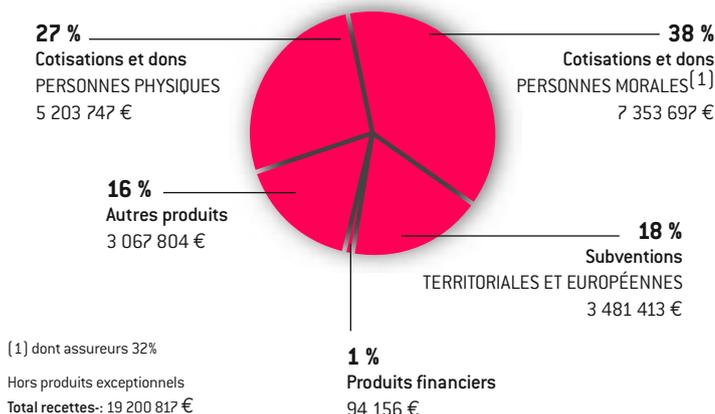
→ La fin d'année a été marquée par une grande réunion nationale des présidents et directeurs de comités, organisée les 23 et 24 novembre 2006 avec notamment pour thème « la gouvernance associative ».

LES FINANCES DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

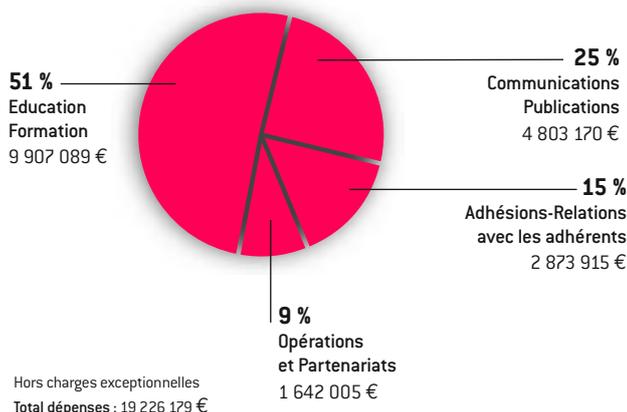
→ Les résultats financiers de La Prévention Routière sont, comme chaque année, conditionnés par les ressources de l'association et notamment par les cotisations, dons et legs des personnes physiques, et les versements des subventions des collectivités territoriales aux comités départementaux. Le compte de résultat de l'exercice 2006 de La Prévention Routière fait apparaître un total des produits en très légère augmentation (1,2 %). Il convient néanmoins d'observer une nouvelle baisse des ressources provenant des cotisations, dons et soutiens des personnes physiques (- 15,3 %) et une variation faiblement positive des produits issus des personnes morales (+ 2,4 %), grâce notamment au soutien réaffirmé des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances. Les subventions

des collectivités territoriales se présentent cette année à nouveau en baisse de 4,8 %. Suivant le principe de prudence, les charges ont fait l'objet de diverses mesures visant à la réduction des coûts de fonctionnement. Elles sont pour leur totalité en diminution de 0,6 %. Ces charges concernent essentiellement les dépenses de biens et de services réalisées dans le cadre des actions d'éducation, des opérations de communication et des dépenses liées au recrutement et à la gestion des adhérents. Les dépenses de personnel sont stables. Dans ce contexte, en 2006, La Prévention Routière enregistre, sur un budget global d'environ 19 millions d'euros, un résultat courant négatif de 25 363 euros et, compte tenu des produits et charges exceptionnels, un résultat global négatif de 237 609 euros. Cette perte de l'exercice est affectée au poste « capitaux propres » du bilan, poste qui s'élève au 31 décembre 2006 à 5 102 501 euros. Une stratégie de développement des adhésions et dons a été mise en œuvre, ainsi que des mesures d'économies, tant au Centre national que dans les comités départementaux pour permettre à l'association de rééquilibrer ses résultats. Comme à l'accoutumée, les comptes ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes qui effectue déplacements et contrôles dans les comités départementaux de l'association.

RÉPARTITION DES RECETTES 2006 DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE



RÉPARTITION OPÉRATIONNELLE DES DÉPENSES 2006 DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE



L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

→ Association régie par la loi de 1901, La Prévention Routière a été créée en 1949 devant la montée de l'hécatombe routière, par les sociétés d'assurances et les professions de l'Union routière. Elle a été reconnue d'utilité publique le 3 mai 1955.

→ L'article I des statuts définit clairement l'objet de l'association : « Étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière ».

→ La Prévention Routière présente aujourd'hui la caractéristique d'être à la fois un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation, un centre d'information et d'expertise, une organisation militante. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents et la formation des conducteurs, la sensibilisation et l'information du grand public, des entreprises, des infractionnistes. Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

→ Outre le Centre national à Paris, La Prévention Routière est présente dans tous les départements, y compris outre-mer, grâce à 101 comités départementaux animés généralement par un président, un directeur à temps partiel, un secrétariat et des bénévoles.

→ Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations de victimes et de handicapés, de l'Association des maires de France, de l'Association des départements de France, de présidents de comités départementaux de La Prévention Routière, de représentants des grandes professions de la route ainsi que de représentants de sociétés et d'agents d'assurances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (DÉCEMBRE 2006)

BUREAU

Président : **Bernard Pottier**

Président adjoint : **Pierre Florin** (GIE AXA)

Vice-président : **Michel Thiers** (Association des maires de France – AMF)

Trésorier : **Philippe Randot** (président du comité de Seine-et-Marne de La Prévention Routière)

Secrétaire : **Stéphane Pénet** (Commission plénière des assurances de biens et de responsabilité – Dabr de la FFSA).

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Automobile Club national : **Christian Gerondeau**

Fédération nationale des transports routiers (FNTR) : **Francis Babé**

Union routière de France (URF) : **François Prévost**

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA) : **Jean-Max Lefebvre**

AGF Assurances : **Gérard Bonnet**

Assemblée des départements de France (ADF) : **Alain Hethener**

Association des paralysés de France (APF) : **Jacques Demonet**

Fédération française du motocyclisme (FFM) : **Jean-Pierre Moreau**

Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) : **Manuel J. Gomez**

Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : **Francis Davoust**

Generali France Holding : **Hervé de Saint-Germain**

Groupama – GAN : **Frédéric Maisonneuve**

GMF : **Sylvie Lagourgue**

MMA : **Nathalie Bohère**

Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens (UNAFTC) : **Anne Bergeret**

Christiane Cellier (Fondation Anne Cellier)

Geneviève Jurgensen (Ligue contre la violence routière)

Jean-Pierre Thiolat (président du comité du Loir-et-Cher de La Prévention Routière)

René Wendling (président du comité du Bas-Rhin de La Prévention Routière)

COMITE DE DIRECTION (MAI 2007)

Délégué général : **Pierre Gustin**

Délégué général adjoint, chargé de la communication

et des partenariats : **Jean-Yves Salaün**

Directrice de l'administration générale et des finances : **Nicole Brasquet**

Directeur de l'éducation et de la formation : **Emmanuel Renard**

Directeur du recrutement et de la gestion des adhérents, chargé de mission (comités départementaux) : **Guillaume Chiquet**

Directeur des études et recherches :

Christophe Ramond

Conseiller pour les affaires européennes :

Jacques Léglu

1400 BENEVOLES
DANS 101 COMITES DEPARTEMENTAUX

Les comités départementaux de La Prévention Routière

01 Ain

421, rue Léopold le Hon
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. : 04 74 45 25 30

02 Aisne

56, rue Châtelaine
02000 LAON
Tél. : 03 23 20 49 15

03 Allier

33, place d'Allier
03000 MOULINS
Tél. : 04 70 20 95 82

04 Alpes-de-Haute-Provence

La Gineste
Le Grand Pont
04000 DIGNE
Tél. : 04 92 31 61 65

05 Hautes-Alpes

Les Tulipes
4, chemin de Bonne
05000 GAP
Tél. : 04 92 53 85 69

06 Alpes-Maritimes

9 bis, rue Massenot
06000 NICE
Tél. : 04 93 87 09 21

07 Ardèche

15, cours du Palais
07000 PRIVAS
Tél. : 04 75 64 11 23

08 Ardennes

30, avenue du Maréchal
Leclerc
08000 CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES
Tél. : 03 24 33 23 71

09 Ariège

24, avenue du Général
de Gaulle
09000 FOIX
Tél. : 05 61 02 75 04

10 Aube

Mairie du Point du Jour
1, avenue du Maréchal
Delattre de Tassigny
10000 TROYES
Tél. : 03 25 80 55 40

11 Aude

25, rue Aimé Ramond
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 25 49 06

12 Aveyron

9, rue Victoire Massol
12000 RODEZ
Tél. : 05 65 68 71 77

13 Bouches-du-Rhône

27, cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 37 72 95

14 Calvados

4, rue du 11 Novembre
14000 CAEN
Tél. : 02 31 83 94 12

15 Cantal

15, rue Alexandre Pinard
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 28 13

16 Charente

24, rue Guy Ragnaud
16000 ANGOULÊME
Tél. : 05 45 95 29 84

17 Charente-Maritime

58, rue Gustave Flourens
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 44 51 84

18 Cher

6, rue Jean-Marie
Djibao
18000 BOURGES
Tél. : 02 48 50 05 19

19 Corrèze

6, place Albert Faucher
19000 TULLE
Tél. : 05 55 20 20 98

20A Corse-du-Sud

8, boulevard Fred
Scamaroni
20000 AJACCIO
Tél. : 04 95 51 23 13

20B Haute-Corse

25 bis, rue Luce de
Casabianca
20200 BASTIA
Tél. : 04 95 32 05 81

21 Côte-d'Or

Centre des Associations
2, rue des Corroyeurs
21000 DIJON CÉDEX
Tél. : 03 80 43 31 52

22 Côtes-d'Armor

7 bis, place Saint-Michel
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : 02 96 33 58 46

23 Creuse

4, avenue Fayolle
23000 GUÉRET
Tél. : 05 55 52 26 51

24 Dordogne

3, rue du Guesclin
24000 PÉRIGUEUX
Tél. : 05 53 53 35 93

25 Doubs

28, rue du Caporal
Peugeot
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 82 25 51

26 Drôme

Les Loggias
5, rue Jean-Louis
Barrault
26000 VALENCE
Tél. : 04 75 43 62 98

27 Eure

42, rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 33 23 17

28 Eure-et-Loir

82, avenue Maurice
Maunoury
28600 LUISANT
Tél. : 02 37 35 33 39

29 Finistère

23, rue Providence
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 55 61 65

30 Gard

2, allée de la Corderie
Mont Duplan
30000 NÎMES
Tél. : 04 66 26 16 05

31 Haute-Garonne

76, allée Jean Jaurès
Boîte n° 10
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 90 05

32 Gers

9, rue Irénée David
Bâtiment Pasteur
Administration
32000 AUCH
Tél. : 05 62 60 05 06

33 Gironde

3, rue Mandron
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 44 10 74

34 Hérault

261, chemin de
Poutingon
34070 MONTEPELLIER
Tél. : 04 67 27 17 00

35 Ille-et-Vilaine

Parc d'activités La
Bretèche, Bât. O
Avenue Saint-Vincent
35760 SAINT-GRÉGOIRE
Tél. : 02 99 23 10 30

36 Indre

Parc des Expositions
Belle-Isle
36000 CHÂTEAUX
Tél. : 02 54 34 73 13

37 Indre-et-Loire

2, rue Roger Salengro
37000 TOURS
Tél. : 02 47 61 83 65

38 Isère

1, place Paul Vallier
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 44 37 62

39 Jura

13, rue Perrin
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 84 24 05 09

40 Landes

2138, avenue du
Maréchal Juin
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 88 75

41 Loir-et-Cher

45, avenue Maunoury
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 74 72 78

42 Loire

20 bis, rue Ferdinand
Gambon
42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél. : 04 77 33 38 12

43 Haute-Loire

25, rue des Tanneries
43000 LE PUY
Tél. : 04 71 05 78 80

44 Loire-Atlantique

3, rue Émile Péhant
44000 NANTES
Tél. : 02 40 47 01 35

45 Loiret

27, rue Charles Sanglier
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 53 73 16

46 Lot

Espace associatif
Place Bessières
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 22 32 64

47 Lot-et-Garonne

194, boulevard de la
Liberté
47000 AGEN
Tél. : 05 53 47 00 02

48 Lozère

6 bis, boulevard
Bourrillon
48000 MENDE
Tél. : 04 66 49 24 47

49 Maine-et-Loire

10, boulevard Olivier
Couffon
49100 ANGERS
Tél. : 02 41 88 74 66

50 Manche

3, avenue de Verdun
50000 SAINT-LÔ
Tél. : 02 33 05 52 72

51 Marne

77 bis, rue Kellermann
51000 CHÂLONS-EN-
CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 64 54 68

52 Haute-Marne

Ancien octroi
Boulevard Thiers
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 03 26 18

53 Mayenne

91, avenue Robert Buron
53000 LAVAL
Tél. : 02 43 69 06 61

54 Meurthe-et-Moselle

12, rue des Jardiniers
54000 NANCY
Tél. : 03 83 30 43 78

55 Meuse

Case officielle n° 25
Cité administrative
55013 BAR-LE-DUC CÉDEX
Tél. : 03 29 79 40 79

56 Morbihan

Square Emile Bernard
56000 VANNES
Tél. : 02 97 46 16 18

57 Moselle

10, avenue Leclerc de
Hauteclouze
57000 METZ
Tél. : 03 87 66 35 30

58 Nièvre

17, rue du Rivage
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 07 50

59 Nord

16 bis, rue Jeanne d'Arc
59000 LILLE
Tél. : 03 20 54 56 56

60 Oise

22, boulevard Saint-
Jean
60000 BEAUVAIS
Tél. : 03 44 48 08 22

61 Orne

23, rue des Capucins
61000 ALENÇON
Tél. : 02 33 26 39 85

62 Pas-de-Calais

14, rue du Général
Barbot
62000 ARRAS
Tél. : 03 21 73 84 84

63 Puy-de-Dôme

37, rue Montlosier
63000 CLERMONT-
FERRAND
Tél. : 04 73 90 93 92

64 Pyrénées-Atlantiques

10, rue Lapouble
64000 PAU
Tél. : 05 59 62 77 39

65 Hautes-Pyrénées

2, avenue Bertrand
Barère
65000 TARBES
Tél. : 05 62 93 23 99

66 Pyrénées-Orientales

Boulevard Jean Bourrat
66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 35 33 60

67 Bas-Rhin

Cité administrative
14, rue du Maréchal Juin
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 76 79 20

68 Haut-Rhin

7, avenue du Général de
Gaulle
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 41 72 73

69 Rhône

18, rue du Bât d'Argent
69001 LYON
Tél. : 04 78 27 29 88

70 Haute-Saône

10, rue du Commandant
Girardot
70000 VESOUL
Tél. : 03 84 76 18 10

71 Saône-et-Loire

52, quai Lamartine
71000 MÂCON
Tél. : 03 85 38 12 20

72 Sarthe

175 bis, rue Nationale
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 84 02 89

73 Savoie

77, place Métropole
73000 CHAMBÉRY
Tél. : 04 79 33 21 84

74 Haute-Savoie

6, rue de Rumilly
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 51 19 87

75 Paris

21, avenue de Suffren
75007 PARIS
Tél. : 01 48 56 60 90

76 Seine-Maritime

18, rue Malouet
76100 ROUEN
Tél. : 02 35 72 57 57

77 Seine-et-Marne

1, place Saint-Michel
77000 MELUN
Tél. : 01 64 37 39 51

78 Yvelines

28, Boulevard de
Lesseps
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 50 13 09

79 Deux-Sèvres

164, avenue de La
Rochelle
79000 NIORT
Tél. : 05 49 79 56 97

80 Somme

Cité des Métiers
80440 BOVES
Tél. : 03 22 50 40 61

81 Tarn

8, boulevard Andrieu
81000 ALBI
Tél. : 05 63 54 65 33

82 Tarn-et-Garonne

37, faubourg du Moustier
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 91 45 47

83 Var

14, rue Picot
83000 TULON
Tél. : 04 94 92 98 41

84 Vaucluse

12, boulevard Saint-
Roch
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 82 16 48

85 Vendée

11, rue Anatole France
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 37 04 98

86 Vienne

11, rue Henri Dunant
86000 POITIERS
Tél. : 05 49 01 76 28

87 Haute-Vienne

10, rue du Général
Cérez
87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 77 13 32

88 Vosges

28, avenue du Général
de Gaulle
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 82 13 37

89 Yonne

13, allée Heurtebise
app. 42/1
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 52 57 46

90 Territoire-de-Belfort

11, boulevard Joffre
90020 BELFORT
Tél. : 03 84 21 22 61

91 Essonne

24, rue Vigier
91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. : 01 69 22 81 30

92 Hauts-de-Seine

57, avenue Victor Hugo
92400 COURBEVOIE
Tél. : 01 47 78 47 59

93 Seine-Saint-Denis

90, avenue Jean Jaurès
93120 LA COURNEUVE
Tél. : 01 48 36 10 89

94 Val-de-Marne

33, avenue Michelet
94210 LA VARENNE-SAINT-
HILAIRE
Tél. : 01 55 12 19 30

95 Val-d'Oise

18, rue Thiers
95300 PONTOISE
Tél. : 01 30 32 75 23

971 Guadeloupe

37, rue de l'Abbé
Grégoire
97119 POINTE-À-PITRE
Tél. : 05 90 83 06 63

972 Martinique

Vié Mazi, Trace Paa
François
97221 LE CARBET
Tél. : 05 96 71 76 84

973 Guyane

Maison des Associations
17, rue Léopold Héder
97300 CAYENNE
Tél. : 05 94 31 82 89

974 Réunion

167, rue du Général de
Gaulle
BP 919
97478 SAINT-DENIS CÉDEX
Tél. : 02 62 41 27 02

988 Nouvelle-Calédonie

Rue Marcel Kollen
BP 2988
98846 NOUMÉA CÉDEX
Tél. : 06 87 26 28 84



Centre national - 6, avenue Hoche
BP469.08 - 75360 Paris Cedex 08
Tél. : 01 44 15 27 00 Fax : 01 42 27 98 03
www.preventionroutiere.asso.fr